Lille : Jérôme Bonduelle, l'un des dirigeants du groupe, tué par un chauffard récidiviste sans permis (MàJ : Mehdi était recherché après avoir quitté le tribunal avant l'énoncé de son jugement, il vient d'être écroué)

17/02/2023 à 18h53



17/02/2023

Le jeune homme était recherché après avoir quitté le tribunal avant l'énoncé de son jugement.

Le jeune homme avait été jugé début novembre, après un an de détention provisoire. Mehdi Souiou, 23 ans, petit délinquant originaire de Mons-en-Baroeul, avait été renvoyé en audience correctionnelle, soupçonné d'avoir percuté mortellement, le 29 août 2020, un cycliste sur le pont d'Erfurt à quelques mètres

de la gare Lille-Europe. La victime était l'industriel Jérôme Bonduelle.

Les policiers avaient rapidement interpellé le suspect. Les experts avaient conclu que sa Clio roulait à près de 80 km/h au moment du choc. Souiou n'avait pas le permis. Et finalement, en novembre 2022, le jeune homme avait été condamné à 8 ans de prison ferme. Mais, comparaissant libre, il avait pris la poudre d'escampette avant le prononcé du jugement.

Un mandat d'arrêt avait aussitôt délivré. Selon le parquet de Lille, la procédure a abouti dernièrement à l'interpellation du jeune homme. Le 7 février, il a été placé en détention à la prison d'Annœullin. La Clio a été confisquée. Le parquet précise que Mehdi Souiou a fait appel de sa condamnation.

La Voix du Nord

10/11/2022

« *Ils n'avaient aucune chance de se rencontrer…* » Une phrase lapidaire de la procureure Élodie Bournoville pour constater l'abîme entre deux hommes.

Mehdi cumule les fautes. Il conduit sans permis, alcoolisé, sous stupéfiants et, visiblement, trop vite. Près de 80 km/h au moment du choc, selon un expert. Pendant deux ans, l'homme s'acharne à se présenter en « *passager* ». Le casier judiciaire de petit délinquant est un boulet risquant de l'entraîner vers le fond. Après un an de détention provisoire, il a de nouveau eu des soucis avec la justice. Sanction : huit ans de prison avec mandat d'arrêt.

La Voix du Nord

31/08/2020

L‘homme interpellé après le décès de Jérôme Bonduelle a été écroué lundi, une deuxième personne étant toujours recherchée. Ce jeune homme de 23 ans, déjà *“condamné à six reprises dont une fois pour un délit routier”*, n’a pas reconnu les faits, a précisé la procureure de Lille, Carole Etienne.

Déféré lundi matin, il a été placé en détention provisoire, conformément aux réquisitions du parquet.

29/08/2020

Jérôme Bonduelle circulait à vélo, avec sa femme et sa fille, dans les rues de Lille, quand il a été heurté par un automobiliste. Celui-ci a pris la fuite mais aurait été interpellé

Jérôme Bonduelle, cousin de Christophe Bonduelle qui préside le groupe français de légumes en conserve et surgelés, a été tué dans la nuit de vendredi à samedi à Lille (Nord). Selon la Voix du Nord, vers 2 heures du matin, ce haut dirigeant du groupe circulait à vélo avec sa femme et sa fille à hauteur du pont d’Erfurt quand il a été heurté par un automobiliste qui a pris la fuite.

Le chauffard aurait été interpellé à 6 heures ce samedi matin, **il s’agirait d’un délinquant routier récidiviste.** […]

leparisien.fr